

Le gouvernement va-t-il aussi démissionner face au chômage ?

À la veille de l'ouverture des négociations sur la convention d'assurance chômage, les chiffres du mois de décembre concluent une année noire pour l'emploi.

Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total ABC	
décembre 2015	Sur 1 an	décembre 2015	Sur 1 an	décembre 2015	Sur 1 an	décembre 2015	Sur 1 an
+ 0,4 %	+ 2,6 %	-0,5 %	+ 5,2 %	+ 1,8 %	+ 13 %	+ 0,6 %	+ 5 %
+ 15 800							

	Décembre * 2015	Sur 1 an
Jeunes	+ 0,7 %	-4 %
Seniors	+ 0,6 %	+ 8,4 %
Longue durée 1 an à 2 ans	+ 0,8 %	+ 7,8 %
Très longue durée 2 ans à 3 ans	+ 0,8 %	+ 4,5 %
Très longue durée 3 ans et plus	+ 0,8 %	+ 15,7 %

Sur 1 an, le nombre de demandeurs d'emploi catégories ABC a augmenté de 5 % pour atteindre 5 475 700.

A l'occasion des vœux du président de la République au Cese, François Hollande a demandé aux négociateurs de la convention d'assurance chômage de prévoir une baisse de la durée d'indemnisation... c'est-à-dire le contraire de ce qu'il disait il y a deux ans !

Le Medef et les pouvoirs publics veulent appliquer la double peine aux demandeurs d'emploi : appliquer à quelqu'un qui est déjà victime de la perte de son emploi, une baisse de ses indemnités au nom du déficit élevé de l'Unedic.

La CGT n'a que faire des engagements du gouvernement français à Bruxelles et entend défendre des propositions qui visent à renforcer la responsabilité des employeurs sur les conséquences de leur politique d'emploi et à améliorer le sort des demandeurs d'emploi qui restent, pour plus de 50 % d'entre eux, sans indemnisation.

Ce sont bien les politiques d'emploi menées qui créent le chômage et qui accentuent le déficit de l'Unedic.

Le Medef a reçu 40 milliards d'euros d'aides publiques à travers le pacte de responsabilité. Où est passé le million d'emplois que le patronat promettait de créer ? Sur ce sujet, il est urgent que les représentants des salariés acquièrent le droit de contrôler et de suspendre les aides publiques octroyées aux entreprises.

Les employeurs ne peuvent être oubliés concernant leur devoir de former leurs salariés tout au long de leur vie professionnelle. C'est pourtant ce qui se passe dans nombre d'entreprises qui renvoient les conséquences de leur politique de l'emploi au service public à l'emploi.

La CGT poursuit son travail d'information, de formation en portant à connaissance du plus grand nombre de salariés ses propositions pour un avenir meilleur.

D'autres choix sont possibles, il nous faut convaincre tous les acteurs, en premier lieu, les salariés.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 27 janvier 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr